



TRÉSOR
DE LIÈGE

BLOC-NOTES

Belgique – Belgïe
P.P – P.B.
4000 LIÈGE 1
BC 9623

Trimestriel

P701171 – Bureau de dépôt Liège X – Adresse expéditeur : 6 rue Bonne-Fortune, 4000 Liège.

Numéro 34 – mars 2013



BLOC-NOTES

Bulletin trimestriel du Trésor de Liège

Adresse de la rédaction :

Trésor de Liège

6 rue Bonne-Fortune – 4000 Liège (Belgique)

Tél. : + 32 (0) 4 232 61 32

info@tresordeliege.be – www.tresordeliege.be

Éditeur responsable : Philippe George.

Équipe technique et rédactionnelle :

Denise Barbason, Jean-Claude Ghislain, Georges Gousse,

Julien Maquet, Séverine Monjoie, Thérèse Marlier et Fabrice Muller.

Mise en pages : Fabrice Muller.

Expédition : Michèle Mozin-Bodson.

ISSN : 2032-7110

Page 3 de couverture : dessin original de Gérard Michel.

Votre soutien est primordial, tout don vous permet de recevoir Bloc-Notes à domicile. Déductibilité fiscale à partir de 40 € par an (ou un ordre permanent mensuel de 3,50 €) versé via le compte de la Fondation Roi Baudouin (BE10 0000 0000 0404 – BIC : BPOTBEB1) avec mention indispensable L79679-Circuit Trésor Cathédrale Liège.

En remerciement de votre soutien, vous recevrez gratuitement le trimestriel Bloc-Notes et vous serez invités à toutes les activités du Trésor.

Les scans des gravures du Trésor ont aimablement été réalisés par Cogéphoto, rue Bonne-Fortune.



TRÉSOR
DE LIÈGE

Imprimé avec le soutien de



Partenaires privilégiés



SOMMAIRE

<i>Éditorial</i>	1
<i>Les évêques de Liège dans le « nouveau régime », du Concordat à nos jours, Paul GÉRIN</i>	2
<i>À propos des crosses épiscopales du Trésor, Bernard WODON</i>	9
<i>Le diocèse d'Eupen et de Malmedy, Christoph BRÜLL</i>	13
<i>Conservation-restauration d'un tableau représentant saint Georges et la Vierge à l'Enfant, Stéphanie LAMOTTE</i>	18



Illustration de couverture :

Crosseron néogothique.

Trésor de la Cathédrale. Cliché : Frédérique Dubois.

ÉDITORIAL

Sede vacante

L'expression *sede vacante*, bien connue des numismates ou des spécialistes d'orfèvrerie liégeoise, est moins usuelle de nos jours.

Le trône de saint Lambert est vacant depuis que Monseigneur Aloys Jousten, évêque de Liège, a adressé, le 2 novembre dernier, sa lettre de démission à Rome.

Il nous a paru intéressant de consacrer plusieurs numéros de notre périodique de 2013 aux évêques de Liège post-concordataires, dont plusieurs ont favorisé le développement du Trésor.

Sur ce *canevas scriptural épiscopal*, dont une nouvelle vitrine du Trésor expose de nombreux accessoires pouvant servir d'illustrations – la couverture n'en est-elle pas une belle démonstration ? –, nous ajouterons les compléments indispensables à l'art et à l'histoire de la principauté de Liège, pour reprendre le sous-titre du Trésor, et les informations pratiques utiles sur nos activités.

Bloc-Notes se cherche, entre revue scientifique avec des articles originaux et chronique d'informations que son nom reflète plutôt. Après huit années d'existence, la rédaction réfléchit déjà à une réforme. Tant que celle-ci n'est pas accomplie, et que le mélange des genres subsiste, laissez-nous encore vous remercier très vivement de votre fidélité et de votre soutien, tout particulièrement en cette année 2013 si importante pour le Trésor. Finalement *Bloc-Notes* n'est-il pas un peu à l'image du Trésor dont les salles et les vitrines ne cessent de changer ?



Jean-Évangéliste ZAEPFFEL	(Dambach-la-ville[Alsace], 1735 – Liège, 1808)	sacré évêque le 7 juin 1802
<i>Sede vacante</i>	Henri HENRARD François-Antoine LEJEAS <small>Lejeas, vicaire capitulaire au temps de Henrard, se qualifie lui-même évêque nommé et parfois même évêque de Liège, une partie du clergé n'admet pas la légitimité de ses pouvoirs et le considère comme un intrus.</small> Jean-Arnold BARRETT	vicaire capitulaire : 1808-1814 vicaire capitulaire : 1810-1814 <small>En 1814, au moment de l'entrée des Alliés à Liège, il se retire en France</small> vicaire capitulaire : 1814-1829
Corneille Richard Antoine van BOMMEL	(Leyde, 1790 – Liège, 1852)	sacré évêque le 15 novembre 1829 Devise : <i>In Trinitate fortitudo</i>
Théodore Alexis de MONTPELLIER	(Vedrin, 1807 – Liège, 1879)	sacré évêque le 7 novembre 1852 Devise : <i>Omnia omnibus</i>
Victor-Joseph DOUTRELOUX	(Chênée, 1837 – Liège, 1901)	sacré évêque coadjuteur le 1 ^{er} août 1875, intronisé le 24 août 1879 Devise : <i>Charitas aedificat</i>
Martin-Hubert RUTTEN	(Geistingen, 1841 – Liège, 1927)	sacré évêque le 6 janvier 1902 Devise: <i>Non recuso laborem</i>
Louis-Joseph KERKHOF	(Val-Meer, 1878 – Liège, 1962)	sacré évêque-coadjuteur, avec droit de succession le 11 février 1925, intronisé le 18 juillet 1927, démissionne pour raison de santé en 1961 Devise: <i>Quia ego servus</i>
Guillaume-Marie van ZUYLEN	(Argenteau, 1910 – Hermalle-sous-Argenteau, 2004)	sacré évêque-coadjuteur, avec droit de succession le 8 septembre 1951, intronisé le 8 décembre 1961, admis à la retraite en 1984 Devise: <i>Fortitudo mea Dominus</i>
Albert HOUSSIAU	(Hal, 1924)	sacré évêque le 18 mai 1986, admis à la retraite en 2001 Devise: <i>Per Ipsum et cum Ipso et in Ipso</i>
Aloys JOUSTEN	(Saint-Vith, 1937)	sacré évêque le 3 juin 2001, admis à la retraite en 2012 Devise: <i>Gaudium Domini fortitudo nostra</i>

1801 Au lendemain du Concordat, le diocèse de Liège comprend les départements de l'Ourthe et de la Meuse - Inférieure et fait partie de la province ecclésiastique de Malines.

1815 Suite au Congrès de Vienne, le diocèse s'intègre dans les Pays-Bas confiés à la souveraineté de Guillaume Ier d'Orange tandis que la partie orientale du diocèse, notamment les cantons d'Eupen, de Malmedy et de Saint-Vith attribuée au royaume de Prusse relève du diocèse d'Aix-la-Chapelle en 1818, puis en 1821, de l'archidiocèse de Cologne.

1831 Le diocèse fait partie de la Belgique reconnue indépendante par les grandes puissances.

1843 La juridiction de l'évêque de Liège cesse sur la partie du Limbourg, qui avait été replacée sous la souveraineté du Roi des Pays-Bas depuis 1839.

1845 Des paroisses du canton de Vielsalm ainsi que des paroisses du doyenné de Ferrières sont transférées dans le diocèse de Namur.

1921 La cession d'Eupen, de Malmedy et de Saint-Vith à la Belgique, envisagée par le traité de Versailles (1919), entraîne l'érection d'un diocèse autonome ayant son siège à Malmedy. L'ancienne église abbatiale de la petite cité est élevée au rang de cathédrale. L'évêque de Liège devient également évêque d'Eupen- Malmedy.

1925 Suite aux démarches entreprises par le gouvernement belge auprès du Saint - Siège pour un « rattachement pur et simple » d'une part des doyennés d'Eupen et de Malmedy au diocèse de Liège et, d'autre part, de Saint-Vith au diocèse de Namur, Rome décide l'adjonction des trois doyennés au diocèse de Liège.

1940

18 mai, les cantons d'Eupen, Malmedy et Saint-Vith sont incorporés à l'Allemagne, qui vient d'envahir la Belgique.

29 mai, c'est au tour de la région de Montzen - Welkenraedt - Baelen. Le Vatican refuse cependant de modifier les limites diocésaines. L'évêque d'Aix-la-Chapelle est nommé administrateur apostolique du territoire annexé. Cette mesure ne s'applique pas aux paroisses du doyenné de Montzen ; avec l'assentiment de l'évêque de Liège, l'évêque d'Aix-la-Chapelle y remplira les fonctions de vicaire général. La défaite allemande met un terme à cette situation.

1967 La création du diocèse de Hasselt, se confondant territorialement avec la province de Limbourg, réduit le diocèse au territoire de la province de Liège.

1977 Suite à la fusion des communes, quatre paroisses sont incorporées au diocèse de Namur tandis que deux autres paroisses sont ajoutées au diocèse de Liège.

LES ÉVÊQUES DE LIÈGE DANS LE « NOUVEAU RÉGIME », DU CONCORDAT À NOS JOURS

(première partie)

Paul GÉRIN, professeur émérite de l'université de Liège

Neuf évêques se sont succédé sur le trône de saint Lambert au cours de la période contemporaine. Après Vatican II, suivant les prescriptions canoniques, les évêques démissionnent à l'âge de 75 ans. On n'a pas, jusqu'à présent, analysé en profondeur le choix des évêques par le pape, c'est-à-dire les motifs de la décision pontificale ainsi que les interventions religieuses ou laïques qui ont guidé cette démarche. En général, la décision romaine est rapide. Par deux fois cependant, les catholiques liégeois ont dû patienter.

Le décès de l'évêque Zaepffel, en 1808, provoque une vacance due initialement au refus du pape de conférer l'institution canonique aux évêques nommés par Napoléon, ceci à la suite de l'occupation de Rome par les troupes françaises.

C'est après les dix-huit mois de la démission de l'évêque van Zuylen que le théologien Albert Houssiau, accepte d'abandonner bien malgré lui sa chaire universitaire de Louvain, pour assumer une fonction qu'il n'avait jamais envisagée. Les plus longs épiscopats sont ceux de Kerkhofs, – trente-six ans (deux ans comme coadjuteur, trente-quatre ans comme évêque) et de van Zuylen, – trente-cinq ans (dix ans comme coadjuteur, vingt-cinq ans comme évêque). Trois évêques sont nés dans la province de Liège : Doutreloux, van Zuylen et Jousten.

Le pasteur est attentif à son troupeau et s'efforce de rendre à César ce qui est à César



Croix pectorale de M^{gr} Zaepffel offerte au Trésor par M^{gr} Jean-Pierre Cattenoz, évêque d'Avignon, par l'intermédiaire de M^{gr} Jousten.

L'aire géographique du diocèse a changé en fonction des décisions de la politique internationale et des modifications administratives de la Belgique. La population du diocèse s'est modifiée en fonction des mouvements migratoires internes et externes à la Belgique. Au XIX^e siècle, ce sont surtout des Flamands qui, venus pour trouver du travail, restent en Wallonie. Au XX^e siècle, dans un premier temps, des Européens (Italiens, Espagnols, Polonais ...) ont fait souche ; dans un deuxième temps, et au début de ce siècle, surtout dans les villes, des étrangers du monde entier s'ajoutent à ce brassage de populations, ce qui a pour conséquence un mélange de cultures et de religions. L'industrialisation et l'évolution de l'agriculture ont transformé le

paysage et la vie quotidienne de la population. La mobilité, favorisée par l'amélioration des transports, les techniques nouvelles de la communication ont secoué un enseignement traditionnel qui se faisait dans le cadre paroissial ou dans des espaces publics que l'Église monopolisait bien souvent à son gré. Depuis l'épiscopat d'Albert Houssiau, on parle aussi de « rurbanisation », phénomène que certains sociologues ont décrit comme résultant de l'ur-



Monseigneur van Bommel.

banisation, qui s'est étendue de la ville vers la campagne, soit par les résidences secondaires, soit par la migration d'une population urbaine vers la campagne, soit tout simplement par le tourisme. Cette mobilité crée une double appartenance paroissiale au détriment de la paroisse d'origine.

Mises à part les deux guerres mondiales, durant lesquelles l'évêque a chaque fois joué un rôle de pasteur, il y a des problèmes de longue durée qui, au fil du temps, se sont superposés dans différents domaines, et se sont parfois cumulés malgré des solutions partielles.

La vie religieuse a été touchée par ces changements. Le travail apostolique a été interpellé, ou mis à mal, au fil du temps par la politique interne et externe, par l'économie, par des idées générées en dehors du monde catholique. Après le Concordat, les neuf évêques qui se sont succédé à Liège ont dû répondre à des défis variés et de plus en plus nombreux qu'il nous est impossible d'approfondir dans les lignes qui suivent. Les sociologues, qui étudient la vie religieuse, ont perçu dans l'Europe occidentale une « déchristianisation », qui paraît s'accélérer au lendemain

de la Deuxième Guerre mondiale. Est-ce une « déchristianisation », une « décatholicisation » ou d'une façon plus générale une assimilation profonde des religions traditionnelles dans le monde laïc ? Ces questions sortent de notre propos.

Dans le « Nouveau Régime », le diocèse de Liège, territorialement et administrativement, n'est plus la principauté de Liège. C'est une Église nouvelle, qui se reconstruit après avoir connu dommages, destructions, pillages, dissensions ecclésiastiques, profiteurs en tout genre. L'évêque n'est plus un « prince » mais un des successeurs des apôtres, et aussi un relais du pape. S'il a perdu ses fonctions politiques, il n'en est pas moins confronté aux autorités civiles nouvelles. Appelé à réagir à leur politique, il manœuvre parfois sur leur propre terrain pour ce qui lui apparaît être les besoins et les droits de son Église et de ses diocésains. Dans quelles limites ? C'est là que se situent le défi et le débat car on vit dans un « Nouveau Régime » où pouvoirs et institutions ont bien changé. Par ailleurs, si l'évêque reste mandataire d'un souverain pontife, ne risque-t-il pas aussi de relayer des intérêts temporels qui bouleversent les relations internationales ?

Il y a des « moments clés » durant lesquels l'évêque du diocèse est de façon régulière en dialogue avec Rome : via le nonce, dans des rapports écrits annuels sur l'état du diocèse, lors des voyages *ad limina* mais aussi lorsque le diocèse connaît une situation particulière. Il y a aussi des « moments clés » exceptionnels durant lesquels Liège et Rome se croisent.

Au XIX^e siècle, il en est ainsi du libéralisme et du socialisme sur le plan politique, social et économique.

La philosophie libérale, issue de la philosophie des lumières a été plusieurs fois refusée par Pie IX et Grégoire XVI. En dépit des condamnations pontificales, van Bommel, défenseur de l'Église libre dans un État libre, n'hésite pas à influencer certains membres du Congrès national pour qu'ils inscrivent dans la Constitution belge les principes de liberté qui pourront permettre désormais à l'Église de se protéger contre le pouvoir civil. Et, c'est

au nom des libertés, que l'évêque parvient à mettre en place tout un ensemble scolaire, à lancer un journal, à intervenir dans les élections et à exprimer quand il le juge bon l'opinion de l'autorité religieuse, tout cela sans être réproché par Rome, qui ne cesse de condamner « les libertés modernes ». C'est aussi au nom de ce principe de liberté que Montpellier a poursuivi l'œuvre de son prédécesseur en utilisant la liberté comme arme dans ce que l'on a appelé « la guerre scolaire ». Que pouvait en l'occurrence lui reprocher le souverain pontife ? À plusieurs reprises, il est vrai, de Montpellier, ne cessait de défendre le Pape à la fois comme autorité religieuse mais aussi comme autorité temporelle. Ultramontain, il est parmi les plus combatifs des évêques à faire admettre le dogme de l'infaillibilité pontificale. Lors du concile de Vatican I, il appartient au groupe d'évêques qui propose au pape l'infaillibilité parmi les objets de la discussion. À maintes reprises, il marque sa soumission inconditionnelle à l'autorité pontificale. En 1860, il décide de ne plus confier ses séminaristes à l'université de Louvain mais de les envoyer à Rome pour mieux les former. En 1862, il abroge le *Rituel liégeois* pour l'administration des sacrements qui s'était élaboré au cours des siècles, et le remplace par le *Rituel romain*. Pareillement à d'autres évêques, il établit, en 1860, dans tout le diocèse, la confrérie du Denier de Saint-Pierre afin de collecter des fonds pour soutenir le Saint Siège dont le territoire se restreignait au fil du temps, à la suite de l'unification italienne.

La montée du socialisme dans le diocèse, d'une part, mais d'autre part aussi, la misère grandissante, vont être les défis de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. De 1873 à 1897, une longue récession économique frappe de plein fouet la population du diocèse. Dans les centres urbains et industriels, les ouvriers, les artisans et les petits commerçants, dans le milieu rural, les ouvriers agricoles et les petits fermiers ne parviennent pas à subvenir à leurs besoins les plus élémentaires. Des troubles sociaux ayant éclaté avec violence en 1886 à Liège ont interpellé les esprits. Doutreloux, évêque à l'époque, n'a pas eu une enfance dorée. Issu d'une famille nombreuse, habi-



Monseigneur de Montpellier.

tant la banlieue industrialisée de Liège, il a perdu, à l'âge de sept ans, son père qui était pharmacien. Aussi a-t-il été envoyé et élevé à la campagne afin d'alléger la charge familiale. Il a donc connu de près les difficultés de la petite bourgeoisie, du monde ouvrier et du monde rural. Rien d'étonnant si, après ces grèves, il encourage et préside trois congrès « des œuvres sociales catholiques » (en 1886, en 1887 et en 1890), qui sont importants à la fois par la présence de 1500 à 2000 personnes, mais par le fait aussi que l'on y trouve des Liégeois, bien sûr, des Belges venus des différents coins du pays, mais aussi des étrangers, et parmi ceux-ci les noms les plus illustres du catholicisme de l'époque¹, sans oublier les évêques d'autres diocèses belges et d'ailleurs ainsi que des cardinaux, dont le primat de Belgique. Des questions relevant du domaine

¹ Dans ces personnalités : de France : Albert de Mun (1841-1914), Léon Harmel (1829-1915), le cardinal Langénieux (1824-1905) ; de l'Empire allemand : Carl Bachem (1858-1945), l'évêque Felix Korum (1840-1921), Landelin Winterer (1832-1911) ; d'Autriche : Franz von Kuefstein (1841-1918) ; de Suisse : le cardinal Gaspard Mermillod (1824-1892) ; d'Italie : Giuseppe Toniolo (1845-1918) ; d'Angleterre : le cardinal Henry-Edward Manning (1808-1892) et d'autres encore et d'autres pays.

strictement religieux mais aussi de très nombreux thèmes appartenant à la vie économique et sociale y sont évoqués et parfois traités de façon systématique. Différentes sensibilités ont la possibilité de s'exprimer oralement ou par écrit, et de préciser leur pensée. Ce qui permet éventuellement d'aboutir à des propositions de solution ou à des résolutions d'ordre apostolique ou même politique. Des positions traditionnelles sont revues, des idées novatrices surgissent, des actions nouvelles à tous les niveaux et dans différentes directions sont entreprises.

Dans le diocèse de Liège, une attention particulière se portera désormais sur l'enseignement technique, sur la structuration et l'encadrement religieux des milieux sociaux. La multiplicité des thèmes abordés prouve à la fois le champ très large des préoccupations des congressistes, une perception plus fine et parfois nouvelle des enjeux (l'enseignement, la presse, la pauvreté, la sécurité d'existence, la santé, le travail et l'emploi, la jeunesse, le troisième âge, le monde industriel, les condamnés détenus et libérés, le monde rural, la durée du travail, la légitimité des grèves). Certaines questions déjà évoquées à l'époque pourraient aujourd'hui se reposer en d'autres termes, notamment celles relatives au repos dominical, à l'émigration et à la colonisation, au logement, aux devoirs des patrons, aux devoirs de la propriété (et plus spécialement à la responsabilité des actionnaires dans les sociétés anonymes), à la défense des classes moyennes.

Les congrès ont eu un impact non négligeable par le double principe qui y fut admis de l'intervention de l'État et de la loi, ainsi que sur l'orientation de la politique sociale et économique des gouvernements belges successifs dans lesquels on trouve des congressistes de Liège et ceux qui leur étaient proches. Les congrès leur ont notamment apporté un sens social qu'ils ont pu éventuellement mettre en pratique avec les socialistes et les libéraux progressistes.

L'encyclique *Rerum novarum* (15 mai 1891), qui constitue le fondement de l'enseignement social de l'Église, a été aussi, dans une certaine

mesure, une réponse à ces débats liégeois. À l'instigation de Doutreloux, qui l'accompagne d'une lettre pastorale (14 janvier 1894), publiquement appréciée par Léon XIII, *Rerum novarum* a été perçue comme un document essentiel dans le diocèse de Liège. Rien qu'en 1891, plusieurs éditions du texte et des commentaires à son propos sont l'œuvre de la *Gazette de Liège*, de laïcs et de membres du clergé de Liège². À telle enseigne que les sociologues et les historiens de l'Église parleront dans leurs études d'une « École de Liège »³.

L'originalité de l'évêque Rutten a été de conférer à la question sociale une dimension linguistique. À la tête d'un diocèse comprenant, à l'époque, la province de Limbourg, dont lui-même était originaire, Rutten sera constamment en éveil pour aider la diffusion de la langue et de la culture flamandes. Il anime, entre autres, le premier congrès eucharistique néerlandais à Hasselt (1904) et, dès l'année scolaire 1918-1919, il décide que dans les collèges du Limbourg, la langue véhiculaire serait le flamand.

Les deux guerres mondiales ont été des « moments clés » exceptionnels. L'évêque Rutten a pris fait et cause contre l'envahisseur allemand. Il n'hésite pas, dès le 18 août 1914, à intervenir auprès des chefs de l'armée occupante et auprès de ses collègues de l'épiscopat allemand pour obtenir la fin des représailles exercées sur l'ensemble de la popu-

² L'interprétation de l'encyclique va donner lieu à de profondes divergences surtout dans le diocèse de Liège. Les membres de l'École de Liège - c'est le nom que les contemporains, tant belges qu'étrangers, ont très vite donné à ceux qui ont marqué profondément et, dans un sens original, les travaux des congrès de Liège - créent ou soutiennent la démocratie chrétienne. Celle-ci est particulièrement entreprenante et agissante dans la région de Liège et de Verviers par sa presse, ses associations et surtout par ses syndicats uniquement ouvriers. Son discours économique et politique visant à une justice sociale très rapide va heurter parfois profondément d'autres catholiques, trop attachés au passé et à leurs privilèges, convaincus de l'efficacité des œuvres existantes.

³ L'abbé Antoine Pottier (1849-1923), à l'époque professeur au Grand Séminaire, participera avec l'appui de son évêque et sur base du document romain à la fondation de la démocratie chrétienne dans le diocèse et de cette « École de Liège ». Il publie différentes études sur l'économie nouvelle, les relations sociales et le droit.

lation civile du diocèse. Quelques mois plus tard il intervient pour qu'un terme soit mis aux déportations. Quant à l'évêque Kerkhofs, très vite, il met en garde contre la montée du nazisme. Le fait qu'une partie du diocèse de Liège soit germanophone et voisine de l'Allemagne, l'oblige à être le premier parmi les évêques belges à dénoncer le régime hitlérien de façon explicite. Sa lettre pastorale du 19 mars 1939, adressée spécialement aux diocésains d'Eupen, de Malmedy et de Saint-Vith, même si elle a été perçue par certains comme un retour au cléricisme du XIX^e siècle, n'a pas empêché l'évêque d'imposer aux prêtres, sous peine de faute grave, de lire ce document en entier à la messe dominicale et de ne le communiquer à personne avant d'en faire la lecture publique : « Je ne puis qu'appuyer la position des évêques allemands l'an passé – ainsi que la lettre écrite spécialement en allemand par le pape Pie XI en 1937 *Mit brennender Sorge*, je condamne donc avec eux cette doctrine raciste et je vous préviens des conséquences qu'elle aura pour la Foi et la Morale ». Par trois fois, dans cette lettre, Kerkhofs rejette le reproche possible de faire du « catholicisme politique ». Cette lettre s'accompagnait d'une autre instruction, écrite deux jours plus tard et destinée tout spécialement au clergé des territoires rédimés qu'il met en garde contre le national-socialisme et contre les publications qui exaltent et défendent le national-socialisme⁴.

Dans la même logique, à plusieurs reprises, l'évêque intervient contre Degrelle et le rexisme. En 1937, l'évêque lui-même adresse des recommandations aux directeurs provinciaux des oeuvres de jeunesse à propos desquelles il souligne l'incompatibilité existant entre le rexisme et l'Action catholique.



Msgr Victor-Joseph Doutreloux.

Assez rapidement, après la conférence de Wansee (20 janvier 1942) décidant l'extermination des Juifs, et bien avant que ne commencent les déportations systématiques des Juifs de Belgique (dès le 4 août 1942), l'évêque n'hésite pas à réclamer de la part de ses prêtres la protection des Juifs alors qu'il préside la congrégation prosynodale du 20 avril 1942. La circulaire qu'il adresse à son clergé, le 15 octobre 1942, pour aider les « enfants les plus faibles de la ville », peut être interprétée comme une invitation à protéger les enfants juifs poursuivis et ne fait que prolonger et répéter ce qu'il a déjà dit au printemps de la même année⁵. Il convient de souligner que Kerkhofs a interdit d'exercer une quelconque pression pour obtenir leur conversion. Lui-même abrite des Juifs, ce qui lui vaudra de la part de l'Etat d'Israël le titre de « Juste parmi les nations ». Dans un texte de 1961, Kerkhofs avait admis implicitement que le judaïsme a son existence propre qu'il convient de respecter comme telle sans volonté délibérée de conversion: « Avant l'Incarnation du Verbe, sauf le peuple d'Israël, toute l'humanité vivait dans la ténèbres ». Le Concile Vatican II sera l'occasion pour l'évêque et ses diocésains de vivre, sous l'effet de la contestation externe et interne à l'Église et au diocèse de Liège, les changements approuvés par Jean XXIII et Paul VI.

Evêque coadjuteur depuis 1951, évêque depuis 1961, Guillaume-Marie van Zuylen a une expérience épiscopale certaine lorsqu'il participe au concile qui se tient à Rome depuis le début février 1962 jusqu'en décembre 1965. Certaines décisions ne font que confirmer les directions dans lesquelles certains

⁴ Ses circulaires et lettres pastorales ne sont pas rares dans ce domaine ; sa lettre du 6 juin 1940 plus particulière ; celle du 15 juillet 1940 vise à aider les familles des militaires prisonniers; celle du 2 décembre 1942 prend position en faveur des travailleurs déportés et celle du 2 février 1943 s'en prend aux réquisitions.

⁵ Ses différents appels sont largement entendus par le clergé liégeois et par l'avocat Max Albert Van den Berg (1890-1945) qui périt en déportation pour avoir porté aide aux Juifs. Le 2 février 1945, s'adressant à ses diocésains, Kerkhofs rend hommage à ceux qui ont protégé et sauvé les Juifs durant la guerre.

Liégeois s'étaient déjà engagés⁶. van Zuylen est membre de la Commission traitant de la vie des prêtres. À chaque étape du concile, van Zuylen transmet les directives et s'efforce de les mettre aussitôt en pratique dans le diocèse. La plupart de celles-ci impliquent davantage, d'une façon ou d'une autre, le peuple chrétien dans son ensemble—notion remise en valeur—c'est-à-dire les laïcs en particulier. Ainsi dès le 1^{er} janvier 1964, l'évêque annonce la préparation des directives pour la nouvelle liturgie à suivre et, le 17 mai de la même année, c'est-à-dire à la Pentecôte, celles-ci doivent être appliquées. Elles sont complétées au cours des années 1965 et 1966. L'usage de la langue vivante est rendu obligatoire dans la plupart des parties de la messe. Il faut noter que, déjà en avril 1957, Kerkhofs avait invité ses curés à introduire des chants en français dans la messe ; en novembre 1961, l'évêque van Zuylen était revenu à la charge. En 1972, un nouveau rituel des funérailles remplace l'ancienne « absoute » (prière de purification) par un « dernier adieu » afin qu'il y ait une véritable liturgie de la parole. Très rapidement, van Zuylen communique le décret de l'épiscopat belge du 18 janvier 1966, destiné à la partie francophone du pays, dans lequel est contenu le texte nouveau du *Pater* adopté de commun accord avec les autorités orthodoxes et protestantes de Belgique.

Avant que le concile ne se clôture, et dans l'esprit de celui-ci, van Zuylen avait mis en place, en 1965, une commission épiscopale compo-

⁶ Bien avant que ne s'ouvre le concile, des membres du diocèse avaient été les artisans d'un dialogue avec les chrétiens séparés de Rome. Déjà, en 1893, l'évêque Doutreloux demande que l'on prie pour le « retour de nombreux frères dans la foi, séparés par le schisme d'Orient ».

Durant le concile, certains diocésains ne manquent pas d'exprimer leurs sentiments sur les grands thèmes qui font l'objet des débats : l'apostolat des laïcs, la liturgie, l'Église, les missions, l'Église et le monde. Dès les débuts du concile, l'œcuménisme va attirer l'attention de nombreux diocésains liégeois alors que ce thème n'est abordé que lors de la deuxième session (en novembre 1963). Beaucoup souhaitent l'utilisation de la langue vernaculaire à la place du latin, une simplification des rites, une participation plus active des laïcs tant dans la liturgie que dans la vie quotidienne de l'Église. Enfin, diront certains, le laïcat a été défini pour lui-même et non par rapport aux clercs.

Les recherches historiques récentes montrent d'ailleurs que l'épiscopat belge va jouer un rôle important dans les travaux conciliaires.

sée d'ecclésiastiques mais aussi de laïcs qui, ayant toujours travaillé dans ce sens, sont désormais chargés d'y œuvrer de façon officielle. Chaque année, depuis longtemps, mais surtout à partir de 1963, une semaine entière du mois de janvier ou de février est consacrée dans chaque paroisse à la demande de l'évêque à l'œcuménisme ; les protestants et les orthodoxes de Liège répondent très favorablement à cette action qui, finalement, rassemble les trois communautés chrétiennes⁷. Ces initiatives s'accroissent avec l'évêque Houssiau qui, ayant présidé la Commission nationale catholique pour l'œcuménisme (1972-1986), est en contact direct avec l'Église protestante unie de Belgique et l'orthodoxie établie en Belgique.

Si les longues grèves de l'hiver 1960-1961 provoquent la réprobation publique du cardinal Van Roey (le 23 décembre), en revanche, elles sont appuyées par les prêtres ouvriers de Seraing qui n'ont été désapprouvés ni par l'évêque Kerkhofs, encore en place, ni par son coadjuteur van Zuylen. À plusieurs reprises, celui-ci va manifester sa sympathie aux travailleurs d'un diocèse dont plusieurs entreprises vont être frappées de plein fouet par la crise économique. Sa présence à la grande manifestation organisée par le Front commun syndical le 22 mai 1969 à Liège en est un exemple.

L'approbation du culte de la Vierge des Pauvres à Banneux (lettre pastorale, 19 mars 1942), suite à la ferveur populaire, qui croit aux apparitions de la Vierge dans ce coin perdu de l'Ardenne durant l'hiver 1933, a été un moment exceptionnel sous l'épiscopat Kerkhofs. Depuis 1933, les pèlerins, sont de plus en plus nombreux à venir se recueillir dans cette localité. Durant la Deuxième Guerre, des catholiques,—dont l'évêque,—ont pu y cacher des Juifs qui, sans ce secours, étaient voués à l'extermination nazie.

⁷ Le diocèse de Liège est un des rares diocèses du monde à publier de 1966 à 1991 un bulletin œcuménique diocésain.

À PROPOS DES CROSSES ÉPISCOPALES DU TRÉSOR

Bernard WODON, docteur en Histoire de l'art (Dr du départ. archéo., hist. art & music. UCL),
intervenant au centre des Métiers du patrimoine à la Paix-Dieu à Amay

Les deux crosserons (ou crossillons) conservés au Trésor de la Cathédrale de Liège invitent à donner quelques précisions sur la crosse épiscopale, son origine, son symbole et son style.

Rappelons que cet attribut de prince de l'Église est à la fois celui de l'abbé prémontré, bénédictin ou cistercien, de l'abbesse bénédictine ou, anciennement, des chanoinesses nobles, sans oublier celui de certains indults, prélats et autres dignitaires ecclésiastiques.

Crosse et merveilleux...

Dans le souvenir d'enfance, la crosse de l'évêque dite aussi bâton épiscopal demeure un « objet-culte » associé au culte de saint Nicolas, l'évêque de Myrrhe (Turquie orientale), le patron des enfants sages et des marins. Ce culte est resté vivace, entre autres, en Belgique, en Lorraine et à Bari (Italie) où ses reliques sont conservées. Et paraître devant saint Nicolas quelques semaines avant le 6 décembre demeure un souvenir mémorable pour certains d'entre nous. À l'instar des anglicans épris de faste, les pratiquants catholiques ont vécu ce merveilleux dans la liturgie pontificale préconciliaire surtout lors de la procession du début et de la fin de la liturgie quand l'évêque, mitre en tête et crosse en main, bénissait les enfants. Il en va de même pour les deux sacrements conférés par l'évêque : la confirmation et la prêtrise (obtenue à l'issue du sacrement de l'« Ordre »), tous deux caractérisés par l'onction du saint-chrême. Anglicans et orthodoxes ont maintenu la pompe liturgique et la justifient car « rien n'est assez beau pour la gloire de Dieu ».

Origine, histoire et signification

Cet insigne de dignité et de juridiction symbolisant la houlette pastorale (d'où l'étymologie de « croc ») existe bien avant l'ère chrétienne. Des témoignages peints et sculptés de l'Égypte pharaonique représentent des vieillards portant le « semb », bâton recourbé, symbole de vieillesse, de sérénité et de prudence. Dans la Rome antique, le « lituus » était le bâton recourbé des augures romains. Aux XII^e et XIII^e siècles, les crosses primitives étaient souvent en ivoire, chrysléphantines ou émaillées, techniques relevant de l'art de la toreutique. Du grec « toreutiké, du latin « toreutice », la toreutique se dit de l'art de ciseler. « Toreuta », qui désigne le ciseleur ou le graveur, faisait référence, dans l'Antiquité, au travail de la sculpture chrysléphantine. Plus tard, la toreutique recouvre la sculpture du travail de l'albâtre ou du métal (or et argent principalement) par le martelage ou la gravure. Blancheur de l'ivoire, éclat de l'or en feuille, ou du laiton ou encore du cuivre, rutilance des émaux, des gemmes ou des pierres fines incrustées soulignaient le caractère sacré de la crosse. Le bois doré, le bois imitant l'ivoire, l'argent doré et peut-être même le fer forgé et doré servaient parfois aussi de matériau à cet objet princier.

Paramentique et crosse objet

Le substantif féminin « paramentique » vient du latin « paratus », pompe, appareil, magnificence, pour désigner tout ce qui concerne l'apparat de la liturgie (catholique, anglicane,



de vis au crosseron ou tête de la crosse, soit simplement incurvé comme une corne (*crosse* vient de *croc*), soit involuté. Le *Caeremoniale episcoparum* de 1985 précise que, tourné vers l'extérieur, le crosseron indique que le pontife se trouve dans la juridiction de son abbaye ou de son évêché.

Mais la plus belle crosse du Trésor est celle du buste de saint Lambert, même si elle fut refaite à l'identique après la Révolution, avec son crosseron ouvré par le sculpteur liégeois Michel-Joseph Herman (1766-1819).

Le bâton pastoral de l'évêque de Rome, le souverain pontife, impose toutefois une légère digression. On sait que depuis son accession au pontificat, le cardinal Ratzinger a rayé la tiare des armoiries pontificales pour la remplacer par la mitre à trois bandeaux d'or symbolisant les trois pouvoirs du souverain pontife. De plus, il a renoncé à la fêrulle en argent (du latin *ferula*, fêrulle, terme réservé à la crosse du souverain pontife), des papes Paul VI (1963-1978), Jean-Paul I^{er} (1978-1978) et Jean-Paul II (1978-2005), terminée par un crucifix expressionniste façonné par Lello Scorzelli (1921-1999). D'après le site consacré au Vatican, la nouvelle fêrulle de Benoît XVI, offerte après le Dimanche des Rameaux 2008, par le Cercle de Saint-Pierre, se présente en croix pattée avec au centre l'Agneau pascal, tandis que le tétramorphe (symbole des évangélistes : l'ange pour saint Mathieu, l'aigle pour saint Jean, le lion pour saint Marc, le bœuf pour saint Luc) ponctue l'extrémité des croisillons. Au verso, le monogramme du Christ figure au centre des symboles de saint Augustin, saint Ambroise, saint Athanase et saint Jean Chrysostome.

orthodoxe), fût-elle orfèvrerie (vases sacrés, châsses, crosses...) ou textile (ornements, dentelle pour le bas d'aube, de surplis, de rochets sans oublier le linge d'autel). Les courtines, les tapisseries absorbant l'humidité des murs dans les églises anciennes, les gonfalons font partie de la paramentique comme d'ailleurs les parements d'autel ou *antependia*.

La crosse épiscopale ou abbatiale se compose de la hampe ou bâton, du nœud qui sert de pas

Quand stylistique rime avec toreutique...

Le Moyen Âge privilégie la blancheur de l'ivoire comme le prouvent maints exemplaires exposés dans les musées et dans les Trésors des cathédrales. Au XIII^e siècle, l'architecture gothique « déteint » sur la forme architectonique de la crosse. Le nœud affecte parfois la forme d'un pinacle et le crosseron peut se parer de crochets ponctués de pierres

précieuses incluses dans des bâtes filigranées. Les xv^e et xvi^e siècles restent fidèles aux décors architectoniques des styles du gothique flamboyant et de la Renaissance.

En revanche, pour le « Spätbarock » (baroque tardif), le deuxième tiers du xviii^e siècle est remarquablement représenté dans le pays de Liège par la crosse de Charles-Nicolas d'Outremont, prince-évêque de 1763 à 1771, conservée au château familial de Warfusée à Saint-Georges-sur-Meuse. Elle date du début du règne. Elle serait l'œuvre d'un atelier liégeois rompu à l'art de la toreutique. Ce chef-d'œuvre de 2300 grammes de cuivre ciselé, gravé et doré, de 185,5 cm de haut, mérite une analyse approfondie. Symbole de la houlette du berger veillant sur le troupeau de Dieu, cette superbe crosse épiscopalo-princière se démonte en quatre parties vissées les unes dans les autres. Les ornements gravés et repoussés s'inspirent tardivement de la deuxième expression du style Louis XIV, la majesté enjouée, contemporaine des années 1700-1720 en France. La partie supérieure de la hampe est frappée des armoiries du prince. Le nœud affecte la forme d'un vase, dont la panse est gainée de feuilles d'acanthé et le col, finement ciselé, représente la Dernière Cène et la Remise des Clés du Royaume à Saint Pierre. Le crosseron, de section ronde, infléchi en S, s'amincit progressivement. Sa volute s'interrompt sur l'émergence d'une statuette du Bon Pasteur. La ciselure en bas-relief méplat d'un liseré d'acanthé gracieuse s'étire sur toute la longueur de la tranche du crosseron. La rugosité de celui-ci est due à la constellation de rosettes rhomboïdales légèrement saillantes ponctuant les mailles d'une résille gravée. Une gracieuse acanthé repoussée, de style Louis XV, embrevée à la base du crosseron, se déploie tout en se ramifiant largement en trois folioles, dont l'une s'adosse à la base de la statuette du Bon Pasteur. Elle empanache ce joyau tout en lui conférant une extrême élégance.

Deux crosserons sont conservés au Trésor de Liège, récemment présentés dans une vitrine consacrée aux souvenirs des évêques post-concordataires.



Crosseron de style éclectique en métal doré de M^{gr} van Bommel (1829-1852)

De section ronde, ce crosseron présente deux parties nettement séparées et différenciées par leur style. Le nœud épouse la forme d'un calice à plusieurs facettes émergeant d'une fleur de nénuphar ciselée en feuilles d'acanthé. À la partie supérieure, une opulente guirlande de laurier, accrochée à plusieurs rosaces quadrilobées, retombe en festons sans camoufler la fine ciselure des rosaces de style Louis XVI. Le rebord s'anime de godrons et de motifs végétaux. De sa base discoïde, le crosseron émerge d'un bouquet d'acanthé et de lys et se déploie en S. Son enroulement est ponctué au faite d'une tête de chérubin recueilli, aux ailes affaissées. L'âme de métal est gainée d'une feuille de métal ciselée réunie au support par trois épais anneaux polylobés, frappés de rosaces quadrilobées d'acanthé. Une chute de culots ruisselle sur l'épaisseur du crosseron. Cette pièce en impose par la variété de ses motifs et par l'effet de surprise dû au chérubin expressif.

Crosseron néogothique du milieu du XIX^e siècle



Crosseron néogothique.
Cliché Frédérique Dubois.

Cette tête de crosse d'un évêque anonyme, apparemment du milieu du XIX^e siècle, présente une section à six pans concaves. Deux parties composent cette pièce : le nœud en forme de prisme hexagonal est ajouré sur ses six faces d'une allège percée de deux quadrilobes et de fenestres de style gothique rayonnant cantonnés de contreforts et surmontés de gables fleuronés. Son pédoncule est hexalobé. De la hampe recourbée en fer à cheval jaillit la ramification de trois sarments de vigne nervurés, parmi lesquels une grappe de raisin. Le ruissellement des rosaces quadrilobées sur les pans antérieur et postérieur de l'objet

ainsi que la tranche du crosseron légèrement hérissée d'hélianthes écrasées témoignent d'un certain raffinement. Il en va de même pour le traitement du nœud qui rappelle le « style à la cathédrale » en vogue. Sa base amincie repose sur une échine animée de créneaux incrustés de gemmes.

*

* *



Comme les deux exemples complémentaires, les deux crosserons du Trésor de la Cathédrale de Liège représentent deux remarquables témoignages stylistiques et paramentiques. Ils s'inscrivent dans une tradition millénaire. Complétée par sa hampe, la crosse ainsi formée reste traditionnelle jusqu'au Concile Vatican II (1962-1965). Après le Concile et sa simplification liturgique, la crosse objet se schématise, se stylise sous l'influence de la sémiologie et d'un goût prononcé pour la modestie et la simplicité. C'est le cas de la crosse en bois de Monseigneur Albert Housiau qui l'a offerte au Trésor : réalisée par les Ateliers de Maredsous en 1986, elle répond par son crosseron légèrement incurvé et aminci à l'extrémité, à l'étymologie évoquée plus haut.

Orientation bibliographique

B. BERTHOD & É. HARDOUIN-FUGIER, *Dictionnaire des arts liturgiques XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Les éditions de l'amateur, 1996. H. CLAUDE, Cl. KEVERS-PASCALIS & M. THIRIET, Marcel, *Saint Nicolas*, Luxembourg, éd. Gérard Klopp, 1992. M. FRAIPONT, *La crosse actuelle du buste de saint Lambert, œuvre authentique du sculpteur-ornemaniste liégeois Michel-Joseph Herman (1766-1819)*, dans la *Chronique archéologique du Pays de Liège*, n° 7, 1922, p. 79-91. B. WODON, *Arts et civilisations. L'époque contemporaine 1789-1918*, Bruxelles, éd. Artis-Historia, 1999, p. 13-14. B. WODON, *L'ornement. Styles & Glossaire*, Paris, Citadelles & Mazenod (à paraître en 2014 en guise de développement du *Dictionnaire de l'ornement* de 76 pages que le même auteur a publié en 2008 dans le dossier n° 4 de l'Institut du Patrimoine wallon).

LE DIOCÈSE D'EUPEN ET DE MALMEDY

Quelques considérations sur l'attitude de l'Église face aux « frères retrouvés » durant l'Entre-deux-guerres (première partie)

Christoph Brüll, chargé de recherches du FRS-FNRS (ULg)

Quand les Belges germanophones et la Communauté germanophone sont mentionnés dans la presse de l'intérieur du pays, les stéréotypes et associations les concernant ne sont quasi jamais absents. On trouve par exemple les « derniers Belges » – ce qui est vrai sur le seul plan de la chronologie politique de la Belgique –, ou les « meilleurs Belges » – quand un Belge est-il un bon Belge ? –, et il en est un qui concerne directement leur foi : on évoque une région pieuse où la moyenne des catholiques pratiquants serait plus élevée que dans le reste du pays et ce toujours à l'heure actuelle.

Cette dernière association était également présente dans la tête des autorités belges chargées de l'intégration de ce territoire dont le rattachement à la Belgique fut décidé par le traité de Versailles. Dans un article récent sur la politique belge à Versailles, Francis Balace rappelle une anecdote révélatrice à cet égard : lorsqu'il s'agissait de chercher un Haut Commissaire dont la mission serait d'administrer le territoire durant une phase de transition précédant l'intégration définitive à l'État belge, le ministre libéral des Affaires étrangères, Paul Hymans avait songé au général Michel, défenseur de Namur en 1914 et commandant des premières troupes belges entrées à Malmédy le 24 août 1919. Hymans note dans ses mémoires : *Quand il entra dans mon cabinet, je lui dis familièrement et à brûle-pourpoint : « Général, allez-vous à la messe ? », « Non, me répondit-il ». « Alors, il est inutile de poursuivre la conversation ». En effet, les populations d'Eupen-Malmédy étaient profondément catholiques et il eût été imprudent et choquant de ne pas tenir compte de leur mentalité religieuse.*¹ Celui qui sera finalement désigné Haut Commissaire, le général Herman Baltia, notera plus tard dans ses mémoires : *Nous avons toujours à cœur d'éviter toute mesure qui pût froisser les senti-*



Cathédrale de Malmedy. Cliché Guy Focant.

¹ Paul Hymans, *Mémoires*, éd. par Frans van Kalken et John Bartier, t. I, Bruxelles, 1958, p. 465-466. Cf. Francis Balace, « Belgien und die Ostkantone im Versailler Vertrag. Irredenta-Gebiet, militärische Pufferzone oder Trostpreis? », in : Christoph Brüll (éd.), *ZOOM 1920-2010. Nachbarschaften neun Jahrzehnte nach Versailles*, Eupen, Grenz-Echo, 2012, p. 90-91.

Le présent article repose sur une conférence prononcée par l'auteur au Trésor de la Cathédrale de Liège (6/11/2012). Le style oral a été largement maintenu.

*ments religieux de la population essentiellement catholique, en général beaucoup plus pieuse que ne le sont la plupart des catholiques chez nous.*²

De telles considérations reposent alors sur certains faits. Ainsi, une publication sur les minorités allemandes à l'étranger chiffrait en 1938 la part des catholiques dans la population à 96,9 % dans l'ancien *Kreis* d'Eupen et à 98,3 % dans l'ancien *Kreis* de Malmedy – le taux de protestants (dont la plupart avaient été des fonctionnaires) avait chuté après le rattachement à la Belgique, la plupart d'entre eux étant rentrés en Allemagne.³ L'attachement au catholicisme se traduisait également dans le domaine politique où le parti catholique de l'Empire allemand, le *Zentrum*, avait dominé le paysage électoral avant 1920.⁴ Lors des premières élections auxquelles ils participèrent en Belgique en 1925, 66,4 % des voix allèrent au Parti Catholique. Et lorsqu'un parti révisionniste vit le jour en 1929, il se donnait comme nom *Christliche Volkspartei* (Parti Populaire Chrétien).

Le Haut Commissaire Baltia écrira dans ses mémoires à propos du volet religieux du changement de nationalité qu'avaient connu les populations : *Aussi n'y eut-il jamais de mécontentement manifesté par les fidèles, mais nous eûmes souvent de pénibles difficultés avec des prêtres.*⁵ Dans un discours de novembre 1921, il avait été encore plus clair, en affirmant que le processus d'assimilation des nouveaux Belges qui devait passer par l'éducation et l'école était rendu difficile par un clergé *tout puissant* qui distillerait le *poison de la prussianité* [*Preußentum*].⁶

Nous voilà au cœur de la transition que vécurent les 60000 habitants des anciens

Kreise d'Eupen et de Malmedy entre l'Allemagne et la Belgique via le gouvernement d'Eupen-Malmedy du général Baltia, mais aussi entre l'archevêché de Cologne et l'évêché de Liège en passant par le diocèse d'Eupen et de Malmedy. Au fond, la question de départ de cette contribution est simple : pourquoi fallait-il créer un évêché pour l'intégration d'un nombre de personnes aussi réduit et alors que d'autres mesures transitoires moins *spectaculaires* étaient envisageables ? Cette question concerne évidemment surtout les circonstances du changement de nationalité de cette population, mais aussi le rapport entre le catholicisme – à vocation universelle – et le nationalisme dont les acteurs principaux feront preuve lors de la création de l'évêché.

Pour répondre à cette question, nous nous basons essentiellement sur les travaux de l'historien allemand Klaus Pabst qui a étudié le volet politico-diplomatique de cet épisode de façon approfondie⁷ et sur les recherches d'Alfred Minke, ancien directeur des Archives de l'État à Eupen et spécialiste de l'histoire ecclésiastique et de la vie religieuse et spirituelle à Eupen.⁸ Nous avons complété cet exposé avec des recherches dans les archives diocésaines, ainsi qu'avec les mémoires du général Herman Baltia qui ont fait l'objet d'une édition critique récente.⁹

Le contexte : le rattachement d'Eupen-Malmedy à la Belgique

Avant d'aborder la question du diocèse d'Eupen et de Malmedy, il convient de rappeler brièvement son contexte : les circonstances du rattachement d'Eupen-Malmedy à la Belgique en 1920.¹⁰ Le traité de Versailles

² Els Herrebout (éd.), *Generalleutnant Herman Baltia. Memoiren 1920-1925*, Bruxelles, Archives Générales du Royaume, 2011, p. 96.

³ *Handwörterbuch des Grenz- und Auslandsdeutschtums*, t. II, 1938, p. 469.

⁴ Benedikt Jonas, « Die Wahlen zum Preußischen Abgeordnetenhaus in der Stadt Eupen zur Zeit des Deutschen Kaiserreichs (1871-1918) », in : *Geschichtliches Eupen*, t. XXXV, 2001, p. 119-137.

⁵ Herrebout, *Baltia*, p. 96.

⁶ *Eupener Nachrichten*, 29.11.1921.

⁷ Klaus Pabst, « Zwischenspiel : Das Bistum Eupen und Malmedy 1921-1925 », in: Philipp Boonen (éd.), *Lebensraum Bistum Aachen. Tradition – Aktualität – Zukunft*, Aix-la-Chapelle, 1982, p. 26-62.

⁸ Alfred Minke, « Glaube und Kirche in Eupen », in: *Geschichtliches Eupen*, t. XXV, 1991, p. 131-176, ici p. 166-169.

⁹ Herrebout, *Baltia*.

¹⁰ Qu'il nous soit permis de renvoyer à Christoph Brüll, « Eupen-Malmedy 1918-1945. Le temps des déchirures », in : *Hommage à Henri Bragard (1877-1944)*, éd. par la

stipulait dans ses articles 32 à 34 le rattachement à la Belgique du territoire de Moresnet-Neutre (actuellement La Calamine, cogéré par la Prusse et les Pays-Bas respectivement la Belgique depuis 1815) et des deux *Kreise* (arrondissements) allemands d'Eupen et de Malmedy – Eupen étant germanophone, tandis que le *Kreis* de Malmedy comptait un tiers de francophones ou de *wallonophones*. Si La Calamine était directement rattachée à la Belgique, le traité prévoyait une consultation populaire dans les deux *Kreise* où la population avait le droit de protester par écrit contre cette décision d'intégration à la Belgique.

La défaite de l'Allemagne en 1918 avait été accueillie dans les cercles *avec un sentiment de stupeur incrédule et de résignation, renforcé encore par les pertes humaines relativement lourdes et les privations, conséquences d'une économie de guerre*.¹¹ De plus, plus de cent ans après le Congrès de Vienne, la région redevenait l'objet d'une Conférence de la Paix. Le signe extérieur de cette situation était la présence de troupes alliées, en l'espèce britanniques et françaises. Celles-ci furent remplacées à partir des mois d'été 1919 par des troupes belges. Le parlement vota une loi-cadre concernant *le gouvernement des territoires rattachés à la Belgique par le traité du 28 juin*, le 15 septembre 1919. On y prévoyait l'installation d'un gouvernement de transition ayant pour but de faciliter l'intégration définitive des *frères retrouvés* à l'État belge. À la tête de ce gouvernement d'Eupen-Malmedy, on nomma le lieutenant-général Herman Baltia (1863-1935) qui exerça la fonction de Haut Commissaire à partir du 10 janvier 1920, date d'entrée en vigueur du traité de Versailles. Les compétences de Baltia étaient très importantes puisqu'il exerçait les pouvoirs exécutif et législatif. Les seuls moyens de contrôle du parlement étaient le vote du budget annuel pour le gouvernement d'Eupen-Malmedy et la possibilité de voter des lois en passant outre le Haut Commissaire. Rien ne reflète mieux

la philosophie du gouvernement bruxellois qu'une lettre que le Premier ministre Delacroix adressa en janvier 1920 à Baltia : *Prenez soin que tout marche sans problème et que les coûts restent raisonnables. Vous serez comme le gouverneur d'une colonie qui est directement en contact avec la métropole*.¹²

La première mission de Baltia était l'organisation de la consultation populaire. Les habitants des cercles d'Eupen et de Malmedy – ceux qui avaient au moins 21 ans et résidaient dans les cercles au moins depuis le 1^{er} août 1914 – pouvaient protester contre l'annexion en s'inscrivant nommément sur des listes se trouvant dans les villes d'Eupen et Malmedy et ce de janvier à juillet 1920. Le gouvernement belge devait annoncer le résultat à la Société des Nations qui prendrait une décision définitive. Le résultat de la consultation semblait clair. 271 personnes seulement, sur les 33726 habitants en droit de voter, s'inscrivirent dans les registres. Parmi les protestataires, on trouvait une majorité écrasante de 202 fonctionnaires d'outre-Rhin qui comptaient rentrer en Allemagne en cas d'annexion par la Belgique.¹³ Il est très difficile aujourd'hui de reconstituer la situation pendant les mois de consultation. Mais il est certain que la population n'osa guère manifester une attitude politique ouverte, la peur de représailles, suscitée apparemment par des *agents provocateurs*, étant omniprésente. Il serait vain de spéculer sur le résultat éventuel d'un plébiscite secret, mais il est incontestable que le nombre extrêmement réduit de signataires ne représentait pas les véritables sentiments de la population. De ce fait, le 20 septembre 1920 – jour où la Société des Nations, en dépit des protestations allemandes, entérina le résultat de la consultation populaire – est devenu la date charnière dans l'histoire récente des Belges germano-

Société de Langues et Littératures wallonnes, *Mémoire wallonne*, n° 13, Liège, 2009, p. 11-37.

¹¹ Alfred Minke, « Des frères retrouvés aux germanophones de Belgique », in *Cahiers de Clio*, 1992, p. 69.

¹² Freddy Cremer et Werner Mießen, *Spuren. Materialien zur Geschichte der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens. Einführung*, Eupen, 1995, p. 9.

¹³ Sur le déroulement de la consultation populaire, voir : Heinz Doepgen, *Die Abtretung des Gebietes von Eupen-Malmedy an Belgien im Jahre 1920*, Bonn, 1966, p. 115-212 ; Klaus Pabst, « Eupen-Malmedy in der belgischen Regierungs- und Parteienpolitik 1914-1940 », in : *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, t. 76, 1964, p. 279-288 ; Cremer et Mießen, *Spuren*, p. 9-10.

phones.¹⁴ Si une historiographie scientifique et même certains journaux belges contemporains ont pu désigner à juste titre la consultation populaire de *farce*, *caricature* ou *comédie*, les possibilités de critiques pour la population d'Eupen-Malmedy furent réduites puisque les porte-paroles d'une opinion publique, les journaux, étaient menacés d'interdiction en cas d'articles jugés subversifs.

L'intégration était vécue difficilement par les populations – un sentiment qui était alors également bien présent dans le domaine religieux. Il suffit à cet égard d'évoquer une lettre que l'archevêque de Cologne, le cardinal Hartmann, envoya déjà en mai 1919 à la commission d'armistice avec l'Allemagne à Spa et dans laquelle il protesta contre une cession possible des deux *Kreise* et évoqua une *violation de droit aucunement justifiée*. Il est remarquable de constater que pour Hartmann la conséquence de cette *perte de territoire* allait inévitablement être sa séparation de Cologne au profit du diocèse de Liège.¹⁵

Catholicisme et nationalisme : vers la création d'un diocèse

Par rapport à ces expressions d'un nationalisme allemand par l'archevêque de Cologne, l'épiscopat belge n'était pas en reste. Et pour cause, en l'absence du roi Albert I^{er}, le cardinal Mercier avait été le chef moral de la Résistance contre l'occupation allemande pendant la première guerre mondiale. Les ressentiments anti-allemands étaient très présents dans les lettres pastorales qui rappelaient souvent les atrocités de l'occupation. Il faudra attendre l'année 1925 pour qu'un échange de lettres entre le cardinal Mercier et le cardinal Schulte, le successeur de Hartmann, vienne consacrer la réconciliation entre les deux évêques.¹⁶

¹⁴ Voir les réflexions convaincantes dans Freddy Cremer, « 'Verschlussache Geschichte. Über den Umgang mit der eigenen Vergangenheit' », in: Id., Andreas Fickers et Carlo Lejeune (éds), *Spuren in die Zukunft. Anmerkungen zu einem bewegten Jahrhundert*, Büllingen, 2001, p. 19-21.

¹⁵ Pabst, « Zwischenspiel », p. 30-31.

¹⁶ Idem, p. 33-34.

Concernant le territoire d'Eupen-Malmedy en 1920, la curie romaine allait presque inévitablement se retrouver entre les fronts. D'un côté, elle comprenait la volonté belge de voir les terres rattachées à un diocèse belge ; de l'autre, un changement rapide des délimitations ecclésiastiques aurait été à l'encontre des traditions de l'Église – vu le caractère encore provisoire du rattachement. En effet, la concordance entre frontières politiques et limites ecclésiastiques était relativement récente. Elle remontait à la fin du xviii^e siècle et était devenue la règle avec la montée des États-nation au xix^e siècle. On peut penser à la principauté abbatiale de Stavelot-Malmedy qui relevait de deux évêchés différents durant tout l'Ancien Régime. Mais même aux xix^e et xx^e siècles, il y avait des exceptions par exemple à la frontière germano-polonaise ou à la frontière italo-suisse (évêché de Lugano).

Ce n'est donc pas un hasard si on cherchait une solution provisoire à Eupen-Malmedy. Le 20 janvier 1920, Rome nomma le nonce apostolique à Bruxelles, l'archevêque Sébastien Nicotra administrateur apostolique pour les doyennés d'Eupen, de Malmedy et de Saint-Vith. La durée de son mandat était alors limitée à six mois à partir du 10 janvier, c'est-à-dire exactement le temps prévu pour la consultation populaire. Il devait s'abstenir de toute activité de propagande pro-belge ou pro-allemande. Klaus Pabst fait remarquer qu'on lui attribua un rôle d'*intermédiaire* entre l'archevêque de Cologne et le clergé local – de peur d'une interruption des contacts entre Cologne et les doyennés par les Belges, ce qui n'aura toutefois jamais lieu.¹⁷

Durant le temps de la consultation, l'activité de Nicotra était qualifiée par le clergé local – ici par la voix du curé de Malmedy Scheffen – comme *parfaitement neutre et prudente*. Pour toutes les questions pendantes, il se tourna vers Cologne, dans les questions de religion et de scolarité, il s'opposa à des interventions trop directes du Haut Commissaire Baltia. Cette situation changea après la fin de la consultation, lorsque Nicotra – dont le mandat avait été prolongé sans en informer

¹⁷ Idem, p. 35.



Monseigneur Rutten.

Cologne – annonça au clergé qu’il serait dorénavant la seule personne de référence. Dans le climat très tendu qui régnait entre partisans de Cologne et partisans de la Belgique, le journal de langue allemande de Montzen – donc d’une commune qui avait toujours appartenu à la Belgique – *Die Fliegende Taube* rappela ironiquement que la séparation de Cologne ne signifiait pas de quitter l’Eglise et qu’un Belge pouvait être un catholique.¹⁸ Le général Baltia fit de même dans ses mémoires en déclarant avec un sarcasme certain avoir compris les prêtres qui *se voyaient condamnés à rester éternellement en purgatoire*.¹⁹

Nous ne pouvons nous étendre sur les péripéties diplomatiques qui résultaient de cette situation. Entre la volonté belge d’intégrer les territoires dans les diocèses de Liège et de Namur et le souhait allemand de nommer un administrateur, la curie romaine optait finalement pour la création d’un évêché propre qui mettait fin aux tentatives de gagner du temps

et marquait un pas symbolique en direction du côté allemand. Toutefois, le fait que l’évêque de Liège était désigné pour en être l’évêque par « union personnelle » était mal ressenti par l’archevêque de Cologne. D’autre part, cette solution aurait permis une réintégration rapide dans l’archevêché dans le cas d’un retour des territoires à Allemagne – un espoir toujours présent dans les milieux nationalistes allemands.

Par la bulle pontificale *Ecclesiae universae* daté au 30 juillet 1921, rendue publique dans les *Acta Apostolicae Sedis* du 1^{er} octobre 1921, on créa donc le diocèse d’Eupen et de Malmédy.²⁰ Le nouveau diocèse devait posséder une cathédrale, un chapitre et une administration, l’évêque était prié de passer au moins un mois par an dans son nouveau diocèse. La formation des prêtres devait avoir lieu à Liège, tandis que les diocèses de Liège et d’Eupen-Malmédy étaient considérés comme un ensemble pour la désignation des prêtres. Les raisons pour ces deux dernières stipulations étaient d’ordre pratique : le nouveau diocèse ne comptant que 60 000 croyants et quelques 60 prêtres. D’un point de vue allemand, elles étaient douloureuses, car elles rendaient obsolètes tous les avantages politiques de la création d’un évêché. Ce caractère belge était renforcé – toujours aux yeux des Allemands – par la désignation de Malmédy comme siège épiscopal. En réalité, c’est surtout le général Baltia qui fit pression. Le discours prononcé par M^{gr} Nicotra lors de l’investiture de M^{gr} Rutten le 11 octobre 1921 alla également dans cette direction. L’ancien administrateur apostolique interpréta la bulle comme exécution de la volonté populaire, volonté qui verrait des anciens *frères réunis pour le bien de leurs âmes*. Par ailleurs, il rappela le rôle protecteur du clergé contre la politique de germanisation menée depuis le *Kulturkampf*.²¹

La transition politique et la transition religieuse allaient suivre un rythme très similaire.

¹⁸ Idem, p. 39-40.

¹⁹ Herrebout, *Baltia*, p. 97.

²⁰ « *Ecclesiae universae* », 30.07.1921 (promulguée 01.10.1921), in *Acta Apostolicae Sedis*, Vol. XIII, N° 12.

²¹ Pabst, « *Zwischenspiel* », p. 49.

CONSERVATION-RESTAURATION D'UN TABLEAU REPRÉSENTANT SAINT GEORGES ET LA VIERGE À L'ENFANT

Stéphanie LAMOTTE, restauratrice



Figure 1. Œuvre avant traitement.

Une toile offerte au Trésor¹, non signée et non datée, représente saint Georges accompagné d'une Vierge à l'Enfant dans les cieux.² Le saint est auréolé, en habit de guerrier, flanqué d'une épée, d'un casque, de la palme du

¹ Madame Michelle Mozin a offert cette toile au Trésor en 2004, comme une autre étudiée ici-même, n° 28, 2011, p. 10-12. C'est grâce à l'aide généreuse de Monsieur le Chanoine Georges Meuris, soucieux de la conservation de notre patrimoine, que les interventions ont pu être réalisées et nous l'en remercions très vivement.

² Gaston Duchet-Suchaux, Michel Pastoureau, *La Bible et les saints*, guide iconographique, Flammarion, 1994.

martyr et d'une bannière d'argent à la croix de gueules.³ La Vierge Marie porte dans ses bras l'Enfant Jésus ; ils sont entourés d'anges.

Dans le bas à droite de l'œuvre figure un blason issu probablement d'une famille comtale au vu de la couronne y figurant. L'homme (écu de gauche) appartient à une famille qui porte d'argent avec cinq fusées de gueules. Les armes de l'épouse (écu de droite) sont en chef un lion de sable et en abîme une tour de gueules entourée de trois étoiles du même.⁴



Figure 2. Blason figurant sur l'œuvre.

³ Cette bannière blanche à croix rouge, qui fut celle des croisés, devint le drapeau national de l'Angleterre.

⁴ Malgré l'aide précieuse du Président de la Société Héraldique de Belgique, Monsieur Jean-Jacques van Ormelingen, ainsi que de Monsieur Claude Totelin, que nous remercions très vivement, aucune identification n'a pu être établie.



Figure 3. Détail des altérations (trous, plis, lacunes et usures).

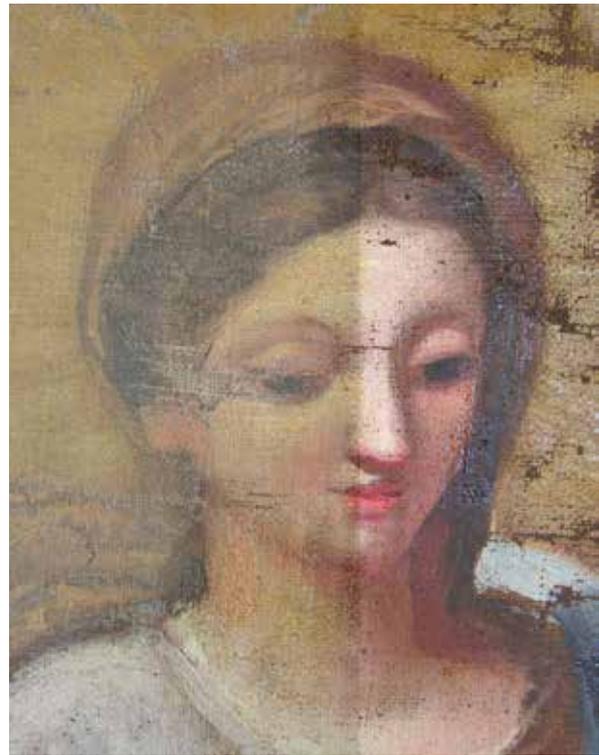


Figure 4. Dévernissage en cours.

Ce tableau du XVIII^e siècle mesure 146 x 86 cm hors chants. Il s'agit d'une peinture à l'huile sur toile parvenue sans châssis ni cadre. L'absence de maintien de la toile a provoqué de multiples dégradations, tant au niveau du support que de la couche picturale. De nombreux plis indiquaient que la toile a manifestement été conservée roulée. Les chants sont fort lacunaires et très altérés. Par ailleurs, on notait la présence de nombreux trous de tailles plus ou moins importante. Diverses interventions de conservation antérieures sont visibles en de multiples endroits (enduit au revers, pose de pièces et « raccommodage » du support). La toile a en outre subi une humidification importante.

De larges lacunes sont présentes principalement aux abords des nombreux plis. Tout le pourtour de l'œuvre est également fortement endommagé laissant une réintégration parfois impossible à moins de pratiquer un interventionnisme extrême, contraire à la déontologie.

Le vernis a également subi les affres du temps. En effet, celui-ci est fortement oxydé, caractérisé par un aspect jaunâtre faussant ainsi les

tonalités de la couche picturale et écrasant les reliefs. Un chanci s'est en outre développé principalement dans les zones sombres de l'arrière-plan ; il est probablement lié à la nature de certains pigments sensibles à l'humidité.

Au terme de cet examen poussé de l'étendue des dégradations, il fut décidé de procéder au décrassage puis au dévernissage de l'œuvre. Après exécution d'un protocole de test précis, un mélange de solvants fut sélectionné afin d'éliminer ce vernis disgracieux et les zones chancies. Cette opération accomplie, les couleurs et les contrastes furent ravivés, les compositions furent restructurées et les reliefs mis en valeur.

Après cette intervention de dévernissage en-soi purement esthétique (on parle ici de restauration), les opérations de conservation ont été entreprises. Tout d'abord les déformations de la toile ont été réduites au moyen de la combinaison chaleur – humidité – pression. Les anciennes interventions (pièces de renfort et « raccommodages ») ont été dégagées et le revers de la toile a été nettoyé mécaniquement afin d'offrir une base saine pour le doublage



Figure 5. Œuvre après masticages.



Figure 6. Œuvre après traitement.

ultérieur. Les déchirures ont ensuite été traitées selon la technique du fil à fil et les trous furent résorbés au moyen d'incrustations de toile de lin.

Une fois le support assaini, un doublage fut réalisé au moyen de Beva 371, adhésif choisi pour sa stabilité et sa faible pénétration dans les matériaux constitutifs de l'œuvre (la toile et la couche picturale très fines étant tellement endommagées que la pénétration de l'adhésif devait absolument être moindre). Une toile de lin fut utilisée comme support de doublage. Par ce biais, les déformations du support sont atténuées, la toile est renforcée. L'œuvre a ensuite pu être tendue sur un châssis mobile neuf et les clés furent ajustées afin de rendre la tension optimale.

Les dernières étapes du traitement furent les masticages, les retouches et le vernissage final de l'œuvre. Les masticages ont pour rôle d'égaliser les différences de niveau laissées par les pertes de couches picturales. Ces mastics ont été ragrés afin de s'intégrer le plus discrètement possible à l'écriture picturale. Enfin, des retouches illusionnistes ont été exécutées au moyen de pigments mis en suspension dans un liant à retoucher.

Toutes ces interventions ont permis de repousser visuellement les altérations au second plan, rendant à l'œuvre sa lisibilité et sa compréhension.⁵

⁵ La toile est aujourd'hui accrochée dans la sacristie de la cathédrale.



LIÈGE
Cathédrale
Saint-Paul.

Crosse de
MGR. VAN BOMMEL
première moitié
du XIX^e S.



CROSSE
NÉOGOTHIQUE
XIX^e S.

À Liège, la cathédrale Saint-Lambert fut démolie à la Révolution.

Les œuvres sauvées et celles d'églises disparues du diocèse de Liège sont présentées dans les bâtiments du cloître de la cathédrale actuelle, la cathédrale Saint-Paul :
orfèvreries, textiles, sculptures, peintures, gravures...

La scénographie illustre les contextes dans lesquels ces œuvres ont été créées et retrace l'histoire de l'ancienne principauté épiscopale de Liège.

